SYNERGIE OFFICIERS

ACTUALITÉ : LE RÔLE DES OFFICIERS N'EST POURTANT PLUS À DÉMONTRER…

ASSEZ DE MÉPRIS, ASSEZ DE PROMESSES, PLACE AUX ACTES !

Les violences urbaines, les agressions contre les forces de l'ordre et les épisodes de contestation violentes se succèdent. Et à chaque fois, les officiers répondent présents !

Maintien de l'ordre, gestion des phases insurrectionnelles, lutte contre les pillages, commandement opérationnel, conduite des investigations : ils sont sur tous les fronts, aux côtés de leurs effectifs. Ils commandent, décident, coordonnent, assument et rendent compte.

L'administration sait parfaitement les solliciter. En revanche, lorsqu'il s'agit de les reconnaître et les rémunérer à la hauteur de leurs responsabilités, il n'y a plus personne !

Cette situation n'a que trop duré !

SYNERGIE-OFFICIERS rappelle que la prime VP pour les officiers ne devrait pas être une option et demande expressément une actualisation de la liste des bénéficiaires pour que tous les « oubliés » obtiennent leur dû.

SYNERGIE-OFFICIERS rappelle que le travail de renseignement, en amont, et d'investigations sur les exactions commises, ne se concrétise pas avec une baguette magique, mais au prix d'enquêtes denses, nombreuses, longues et difficiles, entre autres priorités « nationales ». Les officiers y prennent toute leur part et méritent également reconnaissance et moyens.

Qu'ils soient engagés dans des missions opérationnelles, d'investigation, de renseignement, de commandement, de formation, de soutien ou d'état-major, tous les officiers sont des maillons essentiels de la chaîne de fonctionnement et de décision de la Police nationale. Cet investissement quotidien, particulièrement indispensable dans le contexte de tensions et de crises que traverse notre pays, ne peut plus être ignoré.

C'est toute l'étendue des responsabilités, la richesse des missions et la diversité de l'engagement des officiers qui doivent enfin être pleinement reconnues et valorisées.

Chaque officier, quelle que soit son affectation, mérite une reconnaissance à la hauteur de son investissement, de sa technicité, de son expertise et des responsabilités qu'il assume au quotidien.

Cette reconnaissance doit se traduire par une juste valorisation de leur engagement, tant sur le plan indemnitaire que dans les moyens mis à leur disposition pour accomplir leurs missions. Cette reconnaissance doit se concrétiser par des mesures tangibles, à la hauteur de l'engagement et des responsabilités assumées par les officiers : une véritable revalorisation indemnitaire, mais également des moyens humains, matériels et organisationnels adaptés aux exigences de leurs missions.

TOUS LES OFFICIERS SONT ENGAGÉS, AUCUN NE DOIT ÊTRE SACRIFIÉ !

SYNERGIE-OFFICIERS rappelle que les officiers attendent toujours la déclinaison complète de leur protocole.

2022-2026 : QUATRE ANS DE PROMESSES, ÇA SUFFIT !

SYNERGIE-OFFICIERS exige que :

Les mesures signées par l'État en 2022 soient intégralement et immédiatement réalisées.

La grille indiciaire des Officiers soit rapidement revalorisée. Les responsabilités, le niveau de recrutement et l'expertise des officiers ne peuvent plus être ignorés.

SYNERGIE-OFFICIERS n'acceptera jamais que les Officiers soient une variable d'ajustement pour le budget de l'État.

SYNERGIE-OFFICIERS réitère sa revendication d'une IRP de chef de service pour tous, progressive selon le grade, afin de que l'indemnitaire corresponde enfin aux responsabilités

Cette reconnaissance indemnitaire prend tout son sens au regard de l'investissement quotidien des officiers, de leur expertise, de leur disponibilité et du niveau de responsabilité qu'ils assument. Leurs amplitudes de service et leurs longues vacations témoignent de l'engagement constant exigé par leurs fonctions, dans un contexte professionnel toujours plus éprouvant. Alors que l'écrêtement des compteurs horaires ne permet pas toujours de mesurer pleinement cet investissement, il est essentiel que la reconnaissance des fonctions de cadres se traduise par une juste valorisation indemnitaire, à la hauteur des exigences et des responsabilités du corps de commandement.

En l'état, SYNERGIE-OFFICIERS demande l'attribution de repos exceptionnels qu'ils pourront utiliser à leur main, lorsque la situation le permettra.

Au quotidien, comme à chaque événement majeur, les officiers assument pleinement leurs responsabilités dans des conditions exigeantes, difficiles, et parfois au péril de leur intégrité physique.

QUE L'ADMINISTRATION NE SE TROMPE PAS : LEUR SILENCE N'EST PAS UN SIGNE DE SATISFACTION. LEUR ABNÉGATION N'EST PAS UNE ACCEPTATION ET LEUR PROFESSIONNALISME N'EST PAS UNE RAISON DE LES OUBLIER !

La colère des officiers est réelle. Leur lassitude est profonde. Leur patience a des limites.

L'État doit respecter sa parole. Le ministère doit prendre ses responsabilités. Les engagements doivent être tenus, maintenant, pas demain !

SYNERGIE-OFFICIERS ne lâchera rien. Nous ne nous satisferons plus de promesses. Nous attendons des actes !

Le Bureau National